

**Compte-rendu succinct de la réunion  
du Conseil Municipal**

**Séance du 05 mars 2019 – 18h00**

Présents : 11

Absente excusée ayant donné pouvoir : Armelle LABBENS à Henri NOEL

Absentes excusées : Anne-Marie LEMOINE, Jennifer WOJCIECHOWSKI, Ginette MERLIER

**I - Bilan 2018 – Vote du Compte Administratif de la commune**

Monsieur le Maire communique les résultats enregistrés au 31 décembre 2018. Les résultats par chapitre ont été précisés et sont résumés ci- après :

**Pour la partie Fonctionnement :**

<b>DEPENSES</b>	<b>BP 2018</b>	<b>Réalisé</b>
Charges à caractère général	167 068,12	113 931,20
Charges de personnel	134 150,00	120 628,41
Autres charges de gestion courante	99 057,12	102 771,26
Charges financières	23 700,00	23 695,81
Charges exceptionnelles	0,00	205,53
Opération de transfert	0,00	0,00
Virement à la section investissement	268 487,88	
<b>TOTAL</b>	<b>692 463,12</b>	<b>361 232,21</b>
<b>RECETTES</b>		
Ventes produits fabriqués	12 650,00	10 555,33
Impôts et taxes	352 970,00	374 325,92
Dotations, subventions participations	120 100,00	118 857,87
Autres produits gestion courante	5 000,00	6 503,00
Produits exceptionnels	0,00	966,00
Opération d'ordre	0,00	1 145,81
Excédent antérieur reporté	201 743,12	
<b>TOTAL</b>	<b>692 463,12</b>	<b>512 353,93</b>

Pour la partie Investissement :

<b>DEPENSES</b>	<b>BP 2018</b>	<b>Réalisé</b>
Immobilisations incorporelles	13 676,00	5 388,00
Immobilisations corporelles	442 697,11	182 935,92
Immobilisations en cours	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées	42 600,00	42 523,75
Résultat d'investissement reporté	24 790,65	
Opérations d'ordre		
<b>TOTAL</b>	<b>523 763,76</b>	<b>230 847,67</b>

<b>RECETTES</b>		
Subventions	208 294,00	98 217,72
Emprunts		
Immobilisations corporelles		
Dotations, fonds divers	12 900,00	12 175,81
Virement de la section fonctionnement	268 487,88	
Excédent de fonctionnement reporté	34 081,88	34 081,88
Excédent d'investissement reporté		
Opération d'ordre		
Produit de session		
<b>TOTAL</b>	<b>523 763,76</b>	<b>144 475,41</b>

L'ensemble reprenant les résultats reportés obtenus à la fin de l'exercice 2017 est synthétisé dans le tableau :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Résultats reportés de l'année 2017	Excédent	235 825,00
	Part affectée à l'investissement	34 081,88
	Dépenses	361 232,21
	Recettes	512 353,93
	<b>TOTAL</b>	<b>352 864,84</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
Résultats reportés de l'année 2017		-24 790,65
	Dépenses	230 847,67
	Recettes	144 475,41
	<b>TOTAL</b>	<b>-111 162,91</b>

<b>ENSEMBLE</b>		
	Fonctionnement	352 864,84
	Investissement	-111 162,91
	<b>TOTAL</b>	<b>241 701,93</b>
	<b>Solde à la clôture de l'exercice 2018</b>	<b>241 701,93</b>

Le résultat de clôture de l'exercice 2018 s'élève à la somme de 241 701,93 €.

**Affectation de l'excédent de fonctionnement :**

Part de l'excédent de fonctionnement reporté sur budget investissement 2018 (compte 1068) : 111 162, 91 €

Part de l'excédent de fonctionnement reporté sur budget fonctionnement 2018 (compte 002) : 241 701,93 €

Le Compte administratif est conforme au compte de gestion établi par les services de la trésorerie de Rouvroy / Vimy.

Le bilan et l'affectation des résultats sont votés à l'unanimité des membres présents.

**II - Budget Général 2019**

A - Taux d'imposition 2019

Monsieur le maire propose le maintien des taux établis depuis de nombreuses années :

- Taxe d'habitation : **11,52 %**
- Taxe Foncière Bâti : **16, 56 %**
- Taxe Foncière Non Bâti : **53,70 %**

Les produits attendus issus de ces 3 taxes sont estimés à 232 000 €.

L'unanimité des membres présents approuvent et votent ces taux.

B – Subventions aux associations

Monsieur le maire propose le maintien des montants apportés aux associations du village qui s'engagent dans les manifestations et animations dans le village.

Club Amitiés Détente	1 285
Société de Chasse	540
US Arleux	3 220
ASDL	1 040
Section ACPG CATM	650
ASDL Ping Pong	2 300
Association des Fêtes	2 950
Centre Aéré	1 530
Amicale Pétanque	670
Fondation du patrimoine	50
Bien vivre en Gohelle	500
Le Rucher d'Arleux	300
Danse Arleux	500
<b>TOTAL</b>	<b>15 535</b>

L'unanimité des membres présents approuvent et votent ces montants.

### C – Budget Fonctionnement 2019 :

Monsieur le maire détaille et propose les dépenses suivantes classées par chapitre :

- Charges à caractère général : 231 541,93 €
- Charges de personnel : 128 020,00 €
- Autres charges de gestion courante : 106 900,00 €
- Charges financières : 22 210,00 €
- Virement à section investissement : 250 000,00 €

Soit un total de 738 671,93 €

### D – Recettes Fonctionnement 2019 :

Monsieur le maire détaille et propose les recettes suivantes classées par chapitre :

- Ventes produits fabriqués : 12 100,00 €
- Impôts et taxes : 366 970,00 €
- Dotations – Subventions – Participations : 112 900,00 €
- Autres produits de gestion courante : 5 000,00 €
- Excédent antérieur reporté : 241 701,93 €

Soit un total de 738 671,93 €

### E- Dépenses d'Investissements 2019 :

Monsieur le maire détaille et propose les dépenses suivantes classées par chapitre :

- Immobilisations incorporelles : 3 000,00 €
- Immobilisations corporelles : 428 900,00 €
- Capital des emprunts : 29 700 €
- Solde d'exécution reporté : 111 162,91 €

Soit un total de 572 762,91 €

### E- Recettes d'Investissements 2019 :

Monsieur le maire détaille et propose les recettes suivantes classées par chapitre :

- Subventions d'investissements : 180 400,00 €
- Fonds divers (TVA) : 31 200,00 €
- Virement de la section de fonctionnement : 250 000,00 €
- Excédents de fonctionnement : 111 162,91 €

Soit un total de 572 762,91 €

L'unanimité des membres présents approuvent et votent le budget général prévisionnel 2019 tant en fonctionnement qu'en investissement.

### **III - Bilan 2018 – Vote du Compte Administratif du service des Eaux**

Monsieur le Maire communique les résultats enregistrés au 31 décembre 2018. Les résultats par chapitre ont été précisés et sont résumés ci- après :

FONCTIONNEMENT			
➤ Résultats fin 2017			27 558,30
Dépenses 2018	2 707,00		
Recettes 2018	4 126,02		
			1 419,02
➤ BILAN fin 2018			28 977,32
<i>(reporté en excédent de fonctionnement sur budget 2019)</i>			
INVESTISSEMENT			
➤ Résultats fin 2017			27 161,82
Dépenses 2018	2 040,00		
Recettes 2018	2 251,00		
			211,00
➤ BILAN fin 2018			27 372,82
<i>(reporté en recettes d'investissement sur budget 2018)</i>			
<b>ENSEMBLE CREDITEUR :</b>			<b>56 350,14</b>

Le Compte administratif est conforme au compte de gestion établi par les services de la trésorerie de Rouvroy / Vimy.

Le bilan du service de l'eau est voté à l'unanimité des membres présents.

#### IV - Budget du service des eaux 2019

Compte tenu de la « simplicité » de ce budget, la présentation globale, tant en dépenses et recettes de fonctionnement qu'en dépenses et recettes d'investissement est synthétisée dans le tableau repris ci-dessous :

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D60611 25 000,00 €	R002 28 977,32 €	D2156 54 210,14 €	R001 6 501,32 €
Achat d'eau	Excédent antérieur reporté	Immobilisations corporelles	Dotation du Fonctionnement
D6811 2 251,00 €	R7011 2 890,00 €	D203	R28158
Dotation aux amortissements	Vente d'eau aux abonnés (surtaxe)	Frais d'études	Amortissements 2 151,00 €
D023	R758 1 220,00 €	D1391 665,00 €	R28156 100,00 €
Virement à la section investissement 6 501,32 €	Produits divers gestion courante (frais de contrôle)	Reprise de subventions	R 001 Solde reporté 27 372,82 €
	R777 665,00 €		R1326 18 750,00 €
	Reprise de subventions		Subventions Agene de l'Eau
Total 33 752,32 €	Total 33 752,32 €	Total 54 875,14 €	Total 54 875,14 €

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses pour les montants suivants :

- Fonctionnement : 33 752,32 €
- Investissements : 54 875,14 €

Après avoir proposé ce budget, l'unanimité des membres présents approuvent et votent le budget prévisionnel du service des eaux 2019 tant en fonctionnement qu'en investissement.

Monsieur le Maire rappelle que la Loi Notre prévoit la prise en charge obligatoire des services d'eau et d'assainissement par les EPCI, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

2019 sera donc la dernière année de gestion communale du service d'eau d'Arleux en Gohelle. Le solde du budget d'eau arrêté à fin 2019 sera réintégré dans le budget général.

#### **V – Prêt pour la salle des sports**

Monsieur le maire rappelle que des mesures fortes d'accompagnement sont prévues dans le cadre de travaux importants de rénovation de bâtiments publics, notamment apportées par la FDE 62.

En plus des subventions accordées, la FDE propose la prise en charge des intérêts d'emprunt pour un prêt contracté par la collectivité.

Pour le chantier de la salle Cadiou un prêt d'un montant de 46 000 € remboursable sur 15 ans peut être apporté à la commune. Le montant des intérêts estimé à 5 909 € est pris en charge par la FDE.

Même si la commune dispose des fonds pour le règlement du montant des travaux restant à sa charge, l'unanimité des membres présents approuve les recours à ce prêt très attractif (pouvant financer d'autres réalisations ultérieures) et autorise Monsieur le Maire à souscrire le prêt dans ces conditions et à signer tout document en rapport avec cette affaire.

#### **VI – Séjours d'été 2019**

Monsieur le Maire rappelle que pour le financement de ce séjour, nous avons négocié depuis de nombreuses années une convention avec la CAF pour 20 enfants.

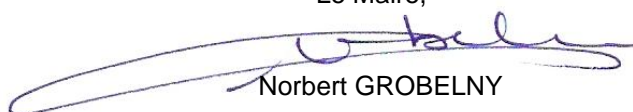
Chaque année, cette convention est remise en cause compte tenu du trop faible nombre d'enfants participant aux séjours d'été proposés (entre 3 et 14 enfants...). Dans ce contexte, chaque année, la commune était amenée à rappeler aux habitants du village les possibilités de vacances offertes aux enfants. Nous étions loin de communiquer des critères d'attribution... En 2019, un fort engouement pour l'Italie ! Trop de demandes par rapport au nombre de places possibles. Cette situation exceptionnelle doit nous amener à communiquer dorénavant les règles d'attribution qui peuvent être fixées en particulier sur le quotient familial.

Monsieur le Maire invite toutefois chaque conseiller à réfléchir sur les différents critères qui peuvent être mis en place pour être retenus lors d'un prochain conseil municipal de cette année.

Pour information, il est rappelé que la participation de la commune par enfant est de l'ordre de 650 euros.

La séance est levée à 21h00

Le Maire,



Norbert GROBELNY